



Programmation de janvier



Activité physique en ligne



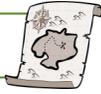
Exercices cardiovasculaires et musculaires adaptés à la condition physique de tous avec Maxime Pelletier.

Quand : Tous les mardis 26 janvier, 19 h 30 à 20 h 15

Où : Application Zoom (lien disponible à l'inscription)

Inscription : Avant le 25 janvier, gratuit

Chasse aux trésors



Parcourez nos sentiers et trouvez tous les indices vous menant aux trésors cachés en forêt ! Indices à venir via la page Facebook.

Quand : 18 au 24 janvier 2021

Où : Sentiers de raquette du Chalet des sports

Aucune inscription requise, gratuit

Les Débrouillards en ligne



Pour débiter l'année du bon pied, vient fabriquer un bonhomme de neige moussant, fait sauter une bombe carbonique et créer un hélicoptère de papier !

Quand : Samedi 30 janvier, 11 h à 11 h 45

Où : Application Zoom (lien disponible à l'inscription)

Inscription : Avant le 28 janvier 16 h, gratuit

Quiz en direct



De retour en 2021, venez y tester vos connaissances générales en bonne compagnie.

Quand : Lundi 25 janvier, 19 h 30

Où : Page Facebook de la Municipalité

Aucune inscription requise, gratuit

CHALET DES SPORTS

Du 9 janvier au 8 février 2021

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Fermé					Patinage libre 10 h à 14 h	Patinage libre 10 h à 14 h
Patinage libre 13 h 30 à 15 h	*Hockey libre 14 h à 17 h	*Hockey libre 14 h à 17 h				
*Hockey libre 15 h à 17 h						
Patinage libre 17 h à 18 h	Patinage libre 17 h à 18 h	Fermé				
*Hockey libre 18 h à 19 h	*Hockey libre 18 h à 19 h					
Glissade 17 h à 19 h	Glissade 11 h à 19 h	Glissade 11 h à 17 h				

* Hockey libre : Seuls le maniement de rondelle et le tir au but sont permis, seul ou en famille. Aucune partie autorisée.

MESURES SANTAIRES

- Le **prêt d'équipement demeure accessible**. Visitez le site Web de votre municipalité pour connaître les tarifications;
- L'accès à la patinoire est autorisé**, jusqu'à l'atteinte de la capacité maximale (20 patineurs). Seules les activités réalisées seul ou avec les occupants d'une même résidence privée sont permises. **Aucune activité de groupe n'est permise**;
- L'accès au Chalet des sports** permettant aux utilisateurs de se préparer à une activité (chausser les patins et bottes, se réchauffer, consommer une collation, etc.) est permise, jusqu'à l'atteinte de la capacité maximale (15 utilisateurs);
- En tout temps, **les utilisateurs doivent respecter les mesures sanitaires** suivantes : port du masque à l'intérieur, circulation en sens unique dans le Chalet des sports, respect de la distanciation physique à l'intérieur comme à l'extérieur.



Suivez-nous sur Facebook pour tout savoir des activités se tenant dans votre municipalité !
www.facebook.com/notredameduportage --- www.municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca



Pour toute inscription : Vincent Laflamme
418 862-9163 poste 225, loisirs@notre-dame-du-portage.ca